PRIMATURE

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

(PP-G/TRANS N°024-2022)

Wendkouni Joël Lionel BILGO

Ouagadougou, le 10 août 2022

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,

le mercredi 10 août 2022,

en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 13 H 42 mn,

sous la présidence de

Son Excellence Monsieur Paul-Henri Sandaogo DAMIBA

Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,

entendu une communication orale,

procédé à des nominations

et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Le Conseil a adopté **un décret** portant organisation du ministère de l'Economie, des finances et de la prospective.

L'adoption de ce décret permet au ministère de l'Economie, des finances et de la prospective d'assurer efficacement ses missions, conformément aux dispositions du décret n°2022-0026/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 31 mars 2022 portant attributions des membres du Gouvernement et du décret n°2022-0055/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant organisation-type des départements ministériels.

II. COMMUNICATION ORALE

Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité a fait au Conseil une communication relative à la participation du Burkina Faso à la 17ème rencontre des chefs de services de renseignements et de sécurité des pays membres de l'Initiative d'Accra, tenue du 26 au 27 juillet 2022 à Ouagadougou.

Cette rencontre a permis d'échanger sur les préoccupations sécuritaires du moment afin d'éclairer les décisions des hautes autorités des Etats membres de l'Initiative dans les domaines de la sécurité et du développement.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

- Monsieur Nyami Donatien **BICABA, Mle 117 226 R**, Inspecteur principal des douanes, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Membre Permanent Douane à la Coordination nationale de lutte contre la fraude.

B. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

- Monsieur Soumaïla **ZOROM, Mle 82 024 S**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Guétaouindé Livingstone **SABA, Mle 220 405 N**, Conseiller en promotion du genre, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Koudbi Jérôme **YAMEOGO, Mle 26 964 L**, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Karim **ZINA, Mle 51 706 J**, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Ousséini **OUEDRAOGO, Mle 58 120 K**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1er grade, 10ème échelon, est nommé Directeur de la Communication et des relations presse ;
- Monsieur Wenceslas Nina **ZOUMBARA, Mle 53 471 D**, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire de la Boucle du Mouhoun ;

- Monsieur Talato Alfred **ILBOUDO, Mle 85 557 G**, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire des Cascades ;
- Monsieur Lucien **YANOGO, Mle 43 805 R**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Centre-Est ;
- Monsieur Bruno **BAYE, Mle 53 491 A**, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Centre-Nord ;
- Monsieur William Achille **KABRE, Mle 53 533 N**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Centre-Ouest ;
- Monsieur Yassia **OUEDRAOGO, Mle 92 509 K**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Centre-Sud ;
- Monsieur Pierre **LOMPO, Mle 108 599 R**, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire de l'Est ;
- Monsieur Tiabié **KARAMA, Mle 53 488 E**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Konsi Léonard Aboukar Abdou **SAVADOGO, Mle 51 731 N**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Nord ;
- Madame Aïssatou **TRAORE/KARAMBIRI, Mle 26 186 W**, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 7ème échelon, est nommée

Directrice régionale de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Plateau-Central ;

- Monsieur Serge Gaétan **COMBARY, Mle 35 805 Z**, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Sahel ;
- Monsieur Innocent Stanislas **TUINA, Mle 78 085 V**, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Sud-Ouest.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Monsieur Abdoulaye **SEREME, Mle 52 131 K**, Chercheur, catégorie P, classe exceptionnelle, 2ème échelon, est nommé Inspecteur général des services ;
- Monsieur Zossi Kévin **SANOU, Mle 72 328 K**, Administrateur civil, 1ère classe, 13ème échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Salifou **SAWADOGO, Mle 130 400 L**, Magistrat, catégorie P5, grade terminal, 3ème échelon, est nommé Chargé de missions, en remplacement de Monsieur Adolphe Benjamin OUEDRAOGO ;
- Monsieur Marou Lazare **OUEDRAOGO, Mle 29 801 N**, Inspecteur du trésor, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Winebèlè **HIEN, Mle 84 885 H**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Gontran Yanbèfar **SOME, Mle 215 332 G**, Conseiller en études et analyses, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur des affaires juridiques et du contentieux ;
- Monsieur Filly Bassirou Moïtché **SOUGUE, Mle 11 080 (Mle CNSF)**, Ingénieur des eaux et forêts, catégorie 1, classe A, 5ème échelon, est

nommé Directeur de la production et de la vulgarisation au Centre national des semences forestières (CNSF) ;

- Monsieur Wendpouiré Régis **OUBIDA, Mle 11 065 (Mle CNSF)**, Ingénieur des eaux et forêts, catégorie 1, classe A, 4ème échelon, est nommé Directeur de la recherche au Centre national des semences forestières.

D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Sombéniwendé **NIKIEMA, Mle 212 091 H**, Administrateur civil, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Secrétaire général de l'Université Nazi BONI.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

- Monsieur Seydou **SOGOBA, Mle 39 913 S**, Inspecteur de l'enseignement du primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Institut national de formation des personnels de l'éducation du Plateau-Central ;
- Monsieur Mady **SAVADOGO, Mle 32 587 X**, Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle des Balé ;
- Monsieur P. Canut Blaise **SYAN, Mle 43 409 E**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Bam ;

- Madame Wendyam Véronique **KOUDOUGOU, Mle 42 068 K**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 5ème échelon, est nommée Directrice provinciale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Bazèga ;
- Monsieur Maurice **WAMDAOGO, Mle 48 099 M**, Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Boulgou ;
- Monsieur Boureima **OUEDRAOGO, Mle 48 714 D**, Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1er grade, 6ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Boulkiemdé ;
- Monsieur Mamadou **HEMA, Mle 34 512 Z**, Inspecteur de l'enseignement du primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle de la Comoé ;
- Madame Nobila Célestine **ZAGRE/ZOUNGRANA, Mle 45 511 F**, Inspecteur de l'enseignement du primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 6ème échelon, est nommée Directrice provinciale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Ganzourgou ;
- Monsieur Kamimana **SINGBEOGO, Mle 37 997 B**, Inspecteur de l'enseignement du primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Gourma ;
- Monsieur Adama **NEYA, Mle 32 953 W**, Inspecteur de l'enseignement du primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Ioba ;

- Monsieur Brimpo **DADJOARI, Mle 43 626 F**, Inspecteur de l'enseignement du primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle de la Kompienga ;
- Monsieur Adama **DAO, Mle 53 119 D**, Inspecteur de l'enseignement primaire et non formel, 1er grade, 5ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle de la Kossi ;
- Monsieur Sidi **DRABO, Mle 41 903 D**, Inspecteur de l'enseignement du primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Kourwéogo ;
- Monsieur Souro **SANON, Mle 35 032 B**, Inspecteur de l'enseignement du primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle de la Léraba ;
- Monsieur Enock **DIASSO, Mle 48 912 U**, Inspecteur de l'enseignement du primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Mouhoun ;
- Monsieur Ouiraogo Bernard **KABORE, Mle 52 533 P**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Namentenga ;
- Monsieur Yahiya **SEONI, Mle 39 997 D**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Nahouri ;

- Monsieur Yacouba **GUIGMA, Mle 86 509 S**, Inspecteur de l'enseignement du primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle de l'Oubritenga ;
- Monsieur Dari Anselme **DAH, Mle 41 423 G**, Inspecteur général de l'enseignement, 1ère classe, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Poni ;
- Monsieur Moussa **OUEDRAOGO, Mle 30 518 M**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1er grade, 10ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Sanmatenga ;
- Monsieur Tiabri Pascal **THIOMBIANO, Mle 38 034 A**, Inspecteur de l'enseignement du primaire et de l'éducation non formelle, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle de la Tapoa ;
- Monsieur Ladji **OUATTARA, Mle 52 578 D**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Tuy ;
- Monsieur Ives Placide **NANA, Mle 37 455 S**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1er grade, 7ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Zoundwéogo.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

- Madame Yelli Margueritte **DOANNIO/SOU, Mle 104 103 R**, Journaliste, est nommée Directrice générale de l'Office national du tourisme burkinabè (ONTB) ;

- Monsieur Souleymane **GANSAORE, Mle 239 343 E**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur de la communication et des relations presse.

G. AU TITRE DU MINISTERE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

- Monsieur Jacob Yarassoula **YARABATIOULA, Mle 257 228 A**, Enseignant-Chercheur, catégorie P3, 1er grade, 1er échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM).

H. AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

- Monsieur Ganè Kpière Evariste **MEDA, Mle 130 496 V**, Magistrat, 1er grade, 1er échelon, est nommé Directeur général de l'Office national de la sécurité routière (ONASER).

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets.**

Le premier décret nomme Monsieur Lassina **NIAMBA, Mle 37 038 H**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière au Conseil d'administration de LA POSTE BURKINA FASO (LA POSTE BF) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Madame Claudine Flore DANGOURI/ILBOUDO.

Le second décret renouvelle le mandat de Monsieur Ferona **MEDA, Mle 220 673 J**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat, au titre de la Primature au Conseil d'administration de LA POSTE BURKINA FASO (LA POSTE BF) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le Porte-parole du Gouvernement



Wendkouni Joël Lionel BILGO